

PETITION

Madame la Présidente
ASL Le hameau de puissanton
06220 VALLAURIS

Par la présente, nous réitérons nos remarques et conclusions des avocats intervenus avant et après l'AGO dernière : Maître ROCA, dans l'affaire des deux procédures en cours (MOINY et COLLART), **procédures perdues et relancées par votre prédécesseur sans l'accord formel de l'AG** et sur la base d'un vote tronqué en 2022 (vote 13). Nous vous rappelons à nouveau, les courriers de Maître THOMAS en 2023, celles de Maître LAUGA et VERIGNON dès 2010.

Vous devez également **prendre acte que l'AGO du 17 février dernier a, à une très forte majorité, REJETE l'ensemble des motions importantes proposées par votre Bureau.** Principalement, les motion 13 et 14 (modification du Cahier des charges), 16,17 et 18 demandant à ester en justice contre des propriétaires pour des travaux ou faits engagés sur leur propriété privée et **sans aucune atteinte aux parties communes.**

Nous vous rappelons les diverses assertions verbales et manipulations, ainsi que le non-respect du droit qui régit l'ASL et ses sociétaires, faits largement évoqués par les personnes de LOI et dont vous ne pouvez plus ignorer les conclusions et les courriers.

Ces deux procédures, perdues mais aujourd'hui relancées sont non conformes à l'application des STATUTS et du Cahier des Charges, elles risquent d'entraîner l'ASL malgré elle, à des condamnations très lourdes en dommages et intérêts.

Les sociétaires n'ont aucune envie de payer des charges explosives qui ne les concernent pas.

Nous vous demandons, en conséquence, de prendre la décision **de retirer de suite ces deux procédures inutiles et dangereuses pour l'ASL.**

Il s'agit d'une décision de sagesse motivée par les informations multiples que vous ne pouvez aujourd'hui ignorer après toutes les interventions verbales et écrites.

Nous vous rappelons que votre responsabilité civile et sans doute pénale, comme celle du Président sortant, pourrait être engagée. Nous vous tiendrons responsable des suites de ces procédures que vous auriez maintenues et **nous refusons d'en assumer le coût.**

Comptant sur votre compréhension et en vous remerciant par avance.
Respectueusement,

LES SIGNATAIRES